

A l'attention de tou.te.s les Bourgmestres de Wallonie et de Bruxelles

Bruxelles, le 22 mai 2020

n.r. : VG/FGS/LB/YR/2020-05-22

contact: Yves Reinkin (yves.reinkin@gov.cfwb.be – 02/801.76.47. / 0478/44.72.67.)

OBJET : Informations dans le cadre de l'épidémie de coronavirus (Covid-19) – sortie de confinement des associations de Jeunesse reconnues en Fédération Wallonie-Bruxelles et décision concernant les camps et séjours d'été.

Madame la Bourgmestre,
Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente, je souhaite vous informer que les activités des Organisations de Jeunesse et des Centres de Jeunes reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles seront à nouveau autorisées à partir de ce lundi 25 mai. Ceci signifie concrètement que les mesures de déconfinement seront cadrées par un protocole de sécurité précis. J'ai demandé à ces associations, dont les Maisons de Jeunes en particulier de le lire et de le mettre en place attentivement. Tout n'est en effet pas encore permis et il est important que les jeunes qu'ils accueillent puissent prendre conscience au mieux de ce qu'ils peuvent ou ne peuvent pas faire.

Au vu du dynamisme et de la créativité dont ces opérateurs ont fait preuve durant la période de confinement, ce pour quoi je les ai remerciés chaleureusement, je ne doute pas un instant de l'énergie que ces professionnels de l'éducation mettront en œuvre pour réussir ce redémarrage de leurs activités au service des jeunes.

Par ailleurs, le Comité de concertation réunissant les différents gouvernements (fédéral et entités fédérées) a décidé ce vendredi 22 mai de permettre l'organisation des camps d'été des mouvements de jeunesse, mais aussi de séjours de vacances mis en place entre autres par différentes organisations et centres de jeunes. Ceci est valable ici aussi via le respect de consignes strictes reprises dans un protocole général et des protocoles particuliers.

Vous trouverez ces différents documents de sécurité sanitaire joints à ce courrier. Dans les jours à venir, chaque association recevra via mon Administration un nombre de masques au prorata de ses travailleurs professionnels.

Pour ces différents protocoles, j'informerai aussi les différents niveaux de pouvoirs, à savoir les Régions et Provinces qui ont, d'une façon ou d'une autre, leur rôle à jouer par rapport au bon déroulement de ces camps et séjours durant l'été.

Il va de soi que mon cabinet et mon administration reste évidemment à votre écoute pour vos différentes questions, (yves.reinkin@gov.cfwb.be – alexandre.servais@gov.cfwb.be).

Je vous remercie d'ores et déjà pour l'attention que vous porterez à cette reprise et aux acteurs de jeunesse actifs au sein de votre commune. Je vous prie de croire, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, en l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

La Ministre,



Valérie GLATIGNY